



2ND SESSION, 36TH LEGISLATURE, ONTARIO
47 ELIZABETH II, 1998

2^E SESSION, 36^E LÉGISLATURE, ONTARIO
47 ELIZABETH II, 1998

Bill 42

Projet de loi 42

An Act to proclaim Terry Fox Day

Loi proclamant la journée Terry Fox

Mr. Ouellette

M. Ouellette

Private Member's Bill

Projet de loi de député

1st Reading June 15, 1998
2nd Reading
3rd Reading
Royal Assent

1^{re} lecture 15 juin 1998
2^e lecture
3^e lecture
Sanction royale

Printed by the Legislative Assembly
of Ontario

Imprimé par l'Assemblée législative
de l'Ontario



EXPLANATORY NOTE

The Bill proclaims the Sunday of the Terry Fox Run in September of each year as Terry Fox Day.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le dimanche de septembre où se déroule chaque année la course Terry Fox journée Terry Fox.

An Act to proclaim Terry Fox Day**Loi proclamant la journée Terry Fox**

Preamble

Terry Fox of British Columbia, diagnosed with bone cancer, became a national hero in 1980 when he began a cross-Canada run called the Marathon of Hope to raise funds for cancer research. He ran 40 kilometres every day for 143 days before his disease forced him to stop halfway across the country. His fierce determination and remarkable personal courage captured the hearts of Canadians and raised awareness of the need to find a cure for cancer.

He inspired many Canadians to carry on where he left off. Accordingly, a Terry Fox Run is held in Canada one Sunday each year in September. On that day participants walk, run, jog and bicycle in memory of Terry Fox and his historic Marathon of Hope. Other Canadians around the world also mark that day in a similar manner.

It is appropriate to recognize the day of the Terry Fox Run as Terry Fox Day in Ontario.

Therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

Terry Fox Day

1. The following day is proclaimed as Terry Fox Day: the Sunday in September of each year that is,

- (a) the second Sunday after Labour Day, if it is not Rosh Hashanah; or
- (b) the third Sunday after Labour Day, if the second Sunday after Labour Day is Rosh Hashanah.

Commencement

2. This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.

Short title

3 The short title of this Act is the *Terry Fox Day Act, 1998*.

Préambule

Terry Fox, de la Colombie-Britannique, atteint du cancer des os, est devenu un héros national en 1980 lorsqu'il a entrepris de traverser le Canada à la course, entreprise appelée le Marathon de l'espoir, pour recueillir des fonds destinés à la recherche sur le cancer. Il a parcouru 40 kilomètres par jour pendant 143 jours avant que sa maladie ne le force à s'arrêter à mi-chemin. Sa détermination indomptable et son remarquable courage personnel ont capturé le cœur des canadiens et les ont sensibilisés à la nécessité de trouver une cure pour le cancer.

Il a inspiré de nombreux canadiens à reprendre le flambeau. C'est pourquoi la course Terry Fox se déroule maintenant chaque année au Canada un dimanche de septembre. Ce jour-là, les participants marchent, courent, joggent et font le trajet à bicyclette à la mémoire de Terry Fox et de son historique Marathon de l'espoir. D'autres canadiens de partout au monde célèbrent également ce jour d'une façon analogue.

Il convient de reconnaître le jour où se déroule la course Terry Fox comme journée Terry Fox en Ontario.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

1. Est proclamé journée Terry Fox le dimanche de septembre de chaque année qui correspond :

- a) au deuxième dimanche après la fête du Travail, s'il ne tombe pas le jour de Roch Hachanah;
- b) au troisième dimanche après la fête du Travail, si le deuxième tombe le jour de Roch Hachanah.

Journée Terry Fox

2. La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Entrée en vigueur

3. Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 1998 sur la journée Terry Fox*.

Titre abrégé